

TARIFS

< Activités enfance 2025/2026



La fréquentation de votre enfant aux activités municipales est soumise à une obligation de réservation. Le paiement est dû à la fin du mois, en fonction des services réservés et/ou fréquentés.

Moyens de paiements : Prélèvement automatique, en ligne par carte bancaire sur le site : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieEsbly77450/accueil>, chèque à l'ordre de la Régie de recettes scolaires et parascolaires de la ville d'Esbly, espèces ou CESU (ce dernier étant accepté uniquement **pendant les vacances scolaires**).

Les réservations se font sur le portail destiné aux familles par internet selon le calendrier des réservations. Vous pouvez également contacter la Mairie d'Esbly au 01.64.63.44.00 et par mail : guichet.unique@mairie-esbly.fr

Dans un souci d'**optimisation de l'accueil** des services périscolaires/extrascolaires/restauration scolaire, et afin de **responsabiliser les familles** et de préserver la bonne marche des services, des pénalités financières pourront être appliquées dans certains cas, conformément à la Délibération n°39/06-2024.

RESTAURATION SCOLAIRE < Prix par enfant et par repas

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	3.46 €	3.32 €	3.22 €
15 001 à 22 000 €	3.83 €	3.71 €	3.60 €
22 001 à 33 000 €	4.23 €	4.14 €	4.04 €
33 001 à 41 000 €	4.57 €	4.41 €	4.28 €
41 001 à 50 000 €	4.80 €	4.62 €	4.48 €
50 001 à 60 000 €	5.04 €	4.86 €	4.71 €
60 001 à 70 000 €	5.30 €	5.12 €	4.98 €
Plus de 70 000 €	5.62 €	5.44 €	5.29 €
P.A.I ** (Protocole d'Accueil Individualisé)	2.34 €		
Non Esblygeois	12.10 €		

** Dans le cadre d'un P.A.I, le tarif ne comprend que l'accueil et la surveillance de l'enfant, sans fourniture de repas.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Matin/Soir)

< Prix par enfant et par jour - comprend le goûter

Barème*	Accueil matin	Accueil soir
De 0 à 22 000 €	1.72 €	2.86 €
De 22 001 à 50 000 €	1.80 €	3.01 €
De 50 001 à 70 000 €	1.88 €	3.14 €
Plus de 70 000 €	1.97 €	3.26 €
Non Esblygeois	3.93 €	6.56 €



ACCUEIL A LA JOURNÉE (Mercredis et vacances scolaires)

< Prix par enfant et par journée - comprend le repas, le goûter et les sorties

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	7.66 €	7.43 €	7.05 €
15 001 à 22 000 €	10.12 €	9.83 €	9.32 €
22 001 à 33 000 €	12.97 €	12.58 €	11.95 €
33 001 à 41 000 €	14.58 €	14.15 €	13.45 €
41 001 à 50 000 €	15.75 €	15.27 €	14.50 €
50 001 à 60 000 €	18.09 €	17.55 €	16.67 €
60 001 à 70 000 €	19.69 €	19.13 €	18.46 €
Plus de 70 000 €	21.89 €	20.97 €	19.69 €
Non Esblygeois	25.75 €	23.69 €	21.63 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES < Prix par enfant et par jour

Barème*	Service Passerelle** (avec assoc. partenaire)	Etude dirigée et/ou surveillée	Complément après étude (sans passerelle)
De 0 à 22 000 €	1.03 €	3.09 €	1.43 €
De 22 001 à 50 000 €			1.50 €
De 50 001 à 70 000 €			1.57 €
Plus de 70 000 €			1.64 €
Non Esblygeois	2.06 €		3.28 €



*Revenu annuel sur la base du référentiel de la C.A.F. Fournir impérativement la dernière attestation de paiement C.A.F et à défaut d'affiliation le dernier avis d'imposition.

** LE SERVICE « PASSERELLE » AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE D'ESBLY

La municipalité vous propose le service « passerelle » destiné aux familles esblygeoises.

Ce service offre l'accompagnement des enfants en pédibus par les animateurs de l'accueil de loisirs aux activités proposées par les associations sportives et culturelles Esblygeoises.

Les horaires seront variables en fonction des différentes associations avec lesquelles un accord pourra être mis en place, sous réserve de l'inscription de l'enfant auprès de l'association ainsi qu'aux services municipaux d'accueils et d'un nombre d'enfants suffisants pour constituer le groupe (engagement des familles à l'année cf. grille tarifaire).

Dans le cadre de l'activité associative, l'enfant sera placé sous la responsabilité exclusive de l'association.



Avec le subventionnement de :

